

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/12/17

Dossier complet le :

27/12/17

N° d'enregistrement :

2017-2899

1. Intitulé du projet

SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume
Instauration des périmètres de protection du captage d'eau potable de la Corbinière
situé sur la commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Guy BARRIER, Président

RCS / SIRET

257 200 378 00038

Forme juridique

SIVU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 17c : dispositifs de captage des eaux souterraines en nappe d'accompagnement, d'une capacité totale maximale supérieure ou égale à 5% du débit du cours d'eau	<p>Nomenclatures IOTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1.1.0. : Déclaration pour la création du forage • 1.1.2.0. : Déclaration - prélèvement <200 000 m³/an • 1.2.1.0. : Autorisation <p>Le forage exploite la nappe des Sables du Maine (Cénomaniens) qui est en relation hydraulique avec le ruisseau de l'Ente en aval du prélèvement. Ces prélèvements sont supérieurs à 5 % du QMNA5 du ruisseau de l'Ente.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Pour l'alimentation en eau potable de la commune de Fresnay-sur-Sarthe (72), adhérente au SIAEP de la Région de Sillé le Guillaume, le Syndicat dispose de 2 forages localisés sur la commune de Saint-Ouen-de-Mimbré :

- Forage Mimbré,
- Forage Corbinière.

Cette commune ne possède pas de connexion avec les collectivités voisines.

Le Syndicat a initié la mise en place de périmètres de protection autour de ces forages ; l'avis de l'hydrogéologue agréé M. BOUTON a été rendu dans son rapport du 24 décembre 2012 pour le forage de la Corbinière.

La procédure administrative de Déclaration d'Utilité Publique est en cours ; le dossier qui sera soumis à enquête publique est actuellement en avis auprès du service instructeur (ARS).

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à régulariser la situation administrative du forage de la Corbinière, exploité depuis 1982, au titre du Code de l'Environnement et du Code de la Santé Publique.

Il vise également la mise en place des périmètres de protection autour du forage.

Le SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume a engagé cette démarche d'instauration des périmètres de protection autour de ce forage situé sur la commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72).

L'aboutissement de la procédure est d'obtenir :

- La déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines par le forage de la Corbinière,
- La déclaration d'utilité publique des périmètres de protection instaurés autour du forage de la Corbinière,
- L'autorisation préfectorale du prélèvement de la ressource en eau par ce forage, le traitement et la distribution de l'eau à des fins de consommation humaine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage de la Corbinière est déjà existant, réalisé en 1982.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le forage de la Corbinière est déjà en exploitation depuis 1982. Il est référencé sous le numéro BSS 0287-5X-0038/F3 et sous l'identifiant national BSS000VXPX.

Il est situé au lieu-dit "Pré de la Mare", sur la parcelle B 665 de Saint-Ouen-de-Mimbré.

La parcelle est propriété de la commune de Fresnay-sur-Sarthe, commune desservie en eau potable depuis ce forage.

D'une profondeur de 31m, il est crépiné entre 8,8 et 20,80m, puis entre 22,8 et 28,8m. Il sollicite la nappe des Sables du Maine, localement captive sous les formations de l'Auversien.

Le débit sollicité pour la Déclaration d'Utilité Publique du forage de la Corbinière est de :

- Débit nominal = 13 m³/h
- Volume annuel = 80 000 m³/an

La ressource en eau est de bonne qualité en référence à la réglementation en vigueur pour l'eau distribuée à la consommation humaine.

On relève néanmoins :

- des teneurs excessives en fer et turbidité, qui sont traitées par une déferrisation biologique sur site,
- des teneurs élevées en arsenic. Un mélange avec les eaux en provenance du forage de Mimbré permet d'abaisser ces teneurs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'Utilité Publique pour la mise en place des périmètres de protection du forage de la Corbinière.

Autorisation au titre du Code de l'Environnement pour le prélèvement (articles L. 214-1 à L. 214-3 du Code de l'Environnement).

Autorisation au titre du Code de la Santé Publique pour la dérivation des eaux à des fins de consommation humaine.

Un dossier unique est déposé en avis auprès de l'ARS et fera l'objet d'une instruction interservices puis d'une enquête publique. Il sera étudié ensuite au CODERST.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
• Volumes demandés	• 13 m ³ /h 80 000 m ³ /an
• Périmètres de protection : - PPI (Saint-Ouen-de-Mimbré) - PPR (réparti sur Saint-Ouen-de-Mimbré et Saint-Germain-sur-Sarthe)	- surface = 1 200 m ² - surface = 29 hectares
• Distance du forage au ruisseau de l'Ente	• environ 5 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune : Saint-Ouen-de-Mimbré

Parcelle du forage : B 665

Lieu-dit : Pré de la Mare

N° BSS : 0287-5X-0038/F3

Identifiant national : BSS000VXPX

Coordonnées Lambert 93 :

x = 482 449 m

y = 6 802 514 m

z = + 80 m EPD

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a, 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Communes traversées :

Le périmètre de protection rapprochée s'étend sur les communes de Saint-Ouen-de-Mimbré et Saint-Germain-sur-Sarthe (72).

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet actuel est destiné à la mise en place des périmètres de protection du forage de la Corbinière
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements du forage dans la nappe des Sables du Maine - Débit nominal = 13 m ³ /h - Volume annuel = 80 000 m ³ /an
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le captage prélève de l'eau dans la nappe des Sables du Maine depuis 1982. - A proximité du captage, le ruisseau de l'Ente prend sa source au sein des formations de l'Eocène à la faveur des conditions climatiques. - Ce cours d'eau présente un débit inférieur à 1 l/s par temps sec et devient pérenne lorsqu'il rejoint le ruisseau de Cons en aval. La part d'alimentation du ruisseau par la nappe du Cénomaniens est faible (déconnexion - nappe captive), le régime hydrologique de l'Ente n'est pas modifié.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le forage AEP a été réalisé en 1982, et son exploitation depuis 1982 reste identique.

Les eaux sont excessives en fer et nécessitent une déferrisation. De plus, en raison d'une teneur parfois élevée en arsenic, elles doivent être mélangées à une autre ressource pour distribuer une eau conforme (dilution avec les eaux du forage de Mimbré).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale a déjà été réalisée : document d'incidences d'avril 2012 - bureau d'études PIVETTE Consultant. On peut en retenir :

- il n'existe pas dans la zone d'alimentation du forage, d'ouvrage exploité dont le niveau serait susceptible d'être influencé par l'exploitation du forage de Mimbré,
- il est estimé des prélèvements en période de basses eaux supérieurs à 5% du QMNA5 du ruisseau de Mimbré au droit du forage,
- l'exploitation du forage est compatible avec le SAGE du bassin versant de la Sarthe Amont,
- il n'existe pas de zone Natura 2000 dans le bassin d'alimentation du captage.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Voir cartographies dans le document annexe joint.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Sillé le Guillaume

le, 22/12/2017

Signature


Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume



Forage "Corbinière"
situé sur la commune
de Saint-Ouen-de-Mimbré
(72)

Étude d'impact Examen au cas par cas

Annexe au document
CERFA n° 14734*03



SIEGE SOCIAL
Parc de l'Île - 15/27 Rue du port
92022 NANTERRE CEDEX

Directions Déléguée Ouest – Ressources et Milieux Aquatiques
Agence de TOURS
7/9 rue du Luxembourg - BP 37167 - 37071 TOURS CEDEX 02



EXAMEN AU CAS PAR CAS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

Sommaire

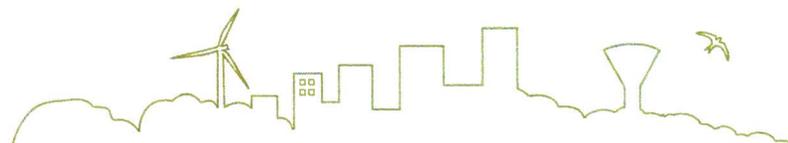
1	Identite du demandeur.....	2
2	Localisation du forage	3
3	Reportage photographique.....	6
4	Environnement proche du projet	7
5	Hydrogéologie.....	7
6	Contraintes environnementales	8
7	Synthèse des risques dans l'environnement du projet.....	11

Figures

Figure 1 : Localisation du forage Corbinière vue aérienne (source Géoportail – 8 décembre 2016)	3
Figure 2 : Localisation du forage Corbinière sur fond IGN (17 novembre 2016).....	4
Figure 3 : Localisation du forage Corbinière sur fond cadastral (échelle 1/2000 ^{ème} – mai 2015).....	5
Figure 4 : Parcelle du forage Corbinière (24 juin 2015).....	6
Figure 5 : Forage Corbinière (avril 2012 – rapport d'étude préalable de Pivette Consultant)	6
Figure 6 : Patrimoine écologique (17 novembre 2016).....	9
Figure 7 : Emprise des périmètres de protection (selon rapport de l'hydrogéologue agréé du 24 décembre 2012)	10

Annexe

Dossier d'incidence, rapport de Pivette Consultant, Avril 2012



ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

1 IDENTITE DU DEMANDEUR

Le présent dossier est établi pour le compte du SIAEP de Sillé-le-Guillaume.

Maitre d'ouvrage

SIAEP de la Région de Sillé-le-Guillaume

15-17 place Saint Etienne
72140 SILLE LE GUILLAUME

Représenté par M. Guy BARRIER (Président)

Interlocuteurs :

M. Guy BARRIER
Mme Karine BECKER

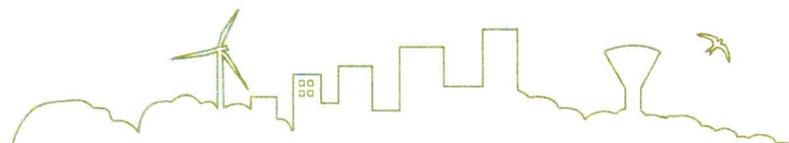
N° SIRET : 257 200 378 00038

Maitre d'œuvre :

SAFEGE
7 et 9 rue du Luxembourg
BP 37167
37071 TOURS Cedex 2

Interlocuteur :

Mme PASCAL Aurore



ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

2 LOCALISATION DU FORAGE

Le forage Corbinière se situe à 1,5 km au Sud-Est du centre-bourg de Saint-Ouen-de-Mimbré, le long de la voie communale n°2.

Données de localisation du forage

Commune	SAINT OUEN DE MIMBRE (72)
Section/Parcelle	B 665
Lieu-dit	Pré de la Mare
Coordonnées Lambert II étendu	x = 482 449 m y = 6 802 514 m z = +80 m EPD
N° B.S.S. ① (ancien code)	0287-5X-0038/F3
N° Identifiant national (nouveau code)	BSS000VXPX

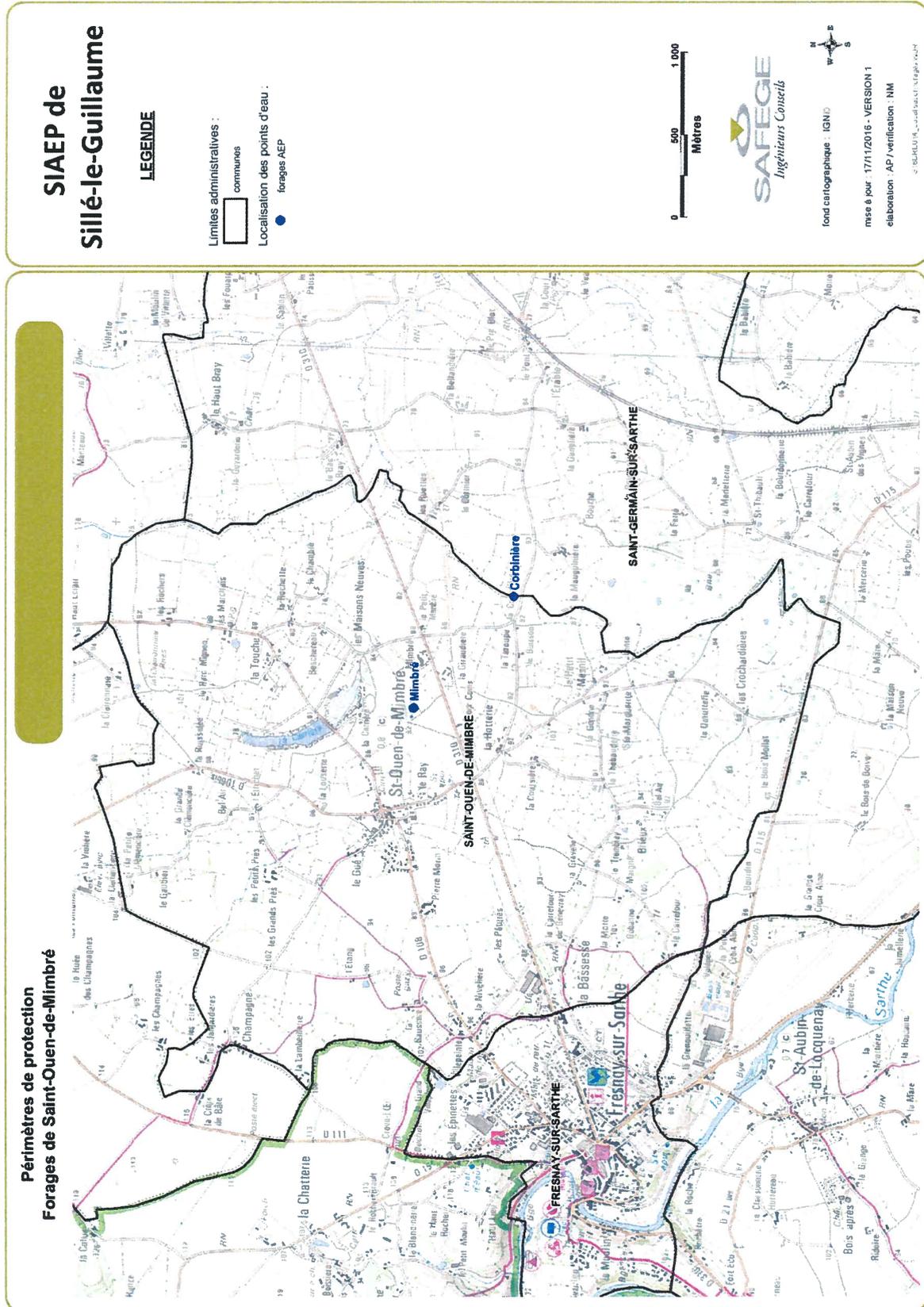
Figure 1 : Localisation du forage Corbinière vue aérienne (source Géoportail – 8 décembre 2016)



ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

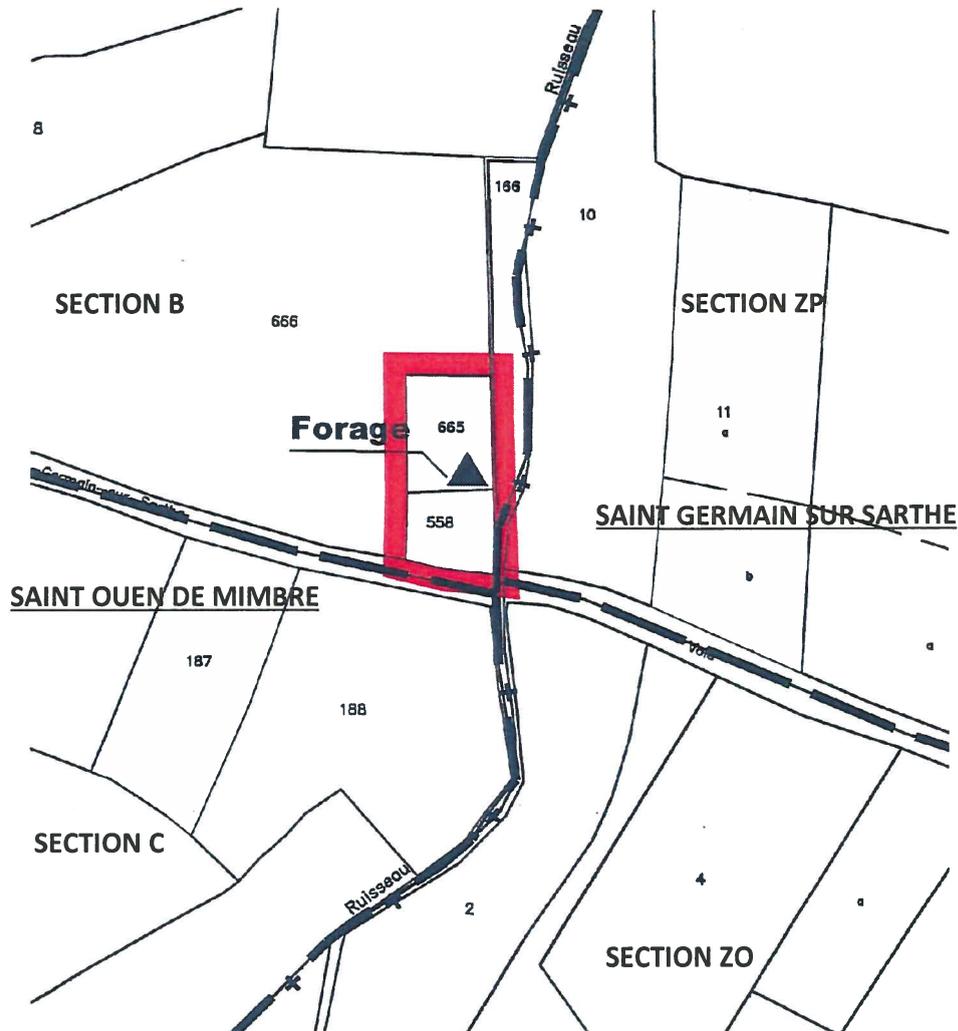
Figure 2 : Localisation du forage Corbinière sur fond IGN (17 novembre 2016)



ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

Figure 3 : Localisation du forage Corbinière sur fond cadastral (échelle 1/2000^{ème} – mai 2015)



 Périmètre immédiat

ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

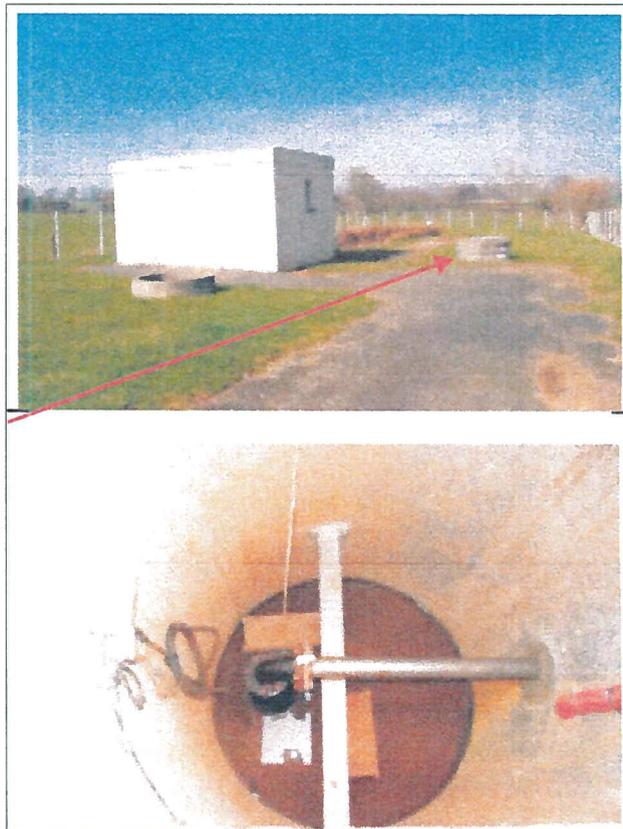
Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

3 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Figure 4 : Parcelle du forage Corbinière (24 juin 2015)



Figure 5 : Forage Corbinière (avril 2012 – rapport d'étude préalable de Pivette Consultant)



4 ENVIRONNEMENT PROCHE DU PROJET

Le captage Corbinière est situé à 1,5 km environ au Sud-Est du bourg de Saint-Ouen-de-Mimbré.

Le forage est implanté dans une parcelle clôturée qui contient également le bâtiment de la station de traitement (déferrisation) et le bassin qui recueille les eaux de lavage du système de déferrisation.

Le ruisseau de l'Ente longe le côté oriental de la parcelle et passe à environ 5 m de l'ouvrage d'exploitation. Il coule dans un fossé encaissé d'environ 1,5 m par rapport à la cote sol du forage.

5 HYDROGEOLOGIE

Le forage a été conçu pour capter les eaux de l'aquifère semi-captif du Cénomaniens (formation des sables du Maine) et est ancré dans la formation imperméable des marnes de Ballon.

Les conditions de gisement physico-chimiques (oxygène dissous, teneur en fer) et les paramètres hydrodynamiques attestent du caractère semi-captif.

Localement la nappe des sables du Cénomaniens est déconnectée du ruisseau de l'Ente.

Ce ruisseau se constitue à partir de la station de pompage. Le thalweg se renforce et devient pérenne à 1300m en aval au Nord-Est lorsqu'il rejoint le ruisseau de Cons.

La couverture argileuse d'une épaisseur de 4 à 5 mètres (cf. coupe lithologique – Giordano 1987) réduit la vulnérabilité de la nappe d'éventuelles pollutions ponctuelles et accidentelles qui transiteraient par le ruisseau.

ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière" Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

6 CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

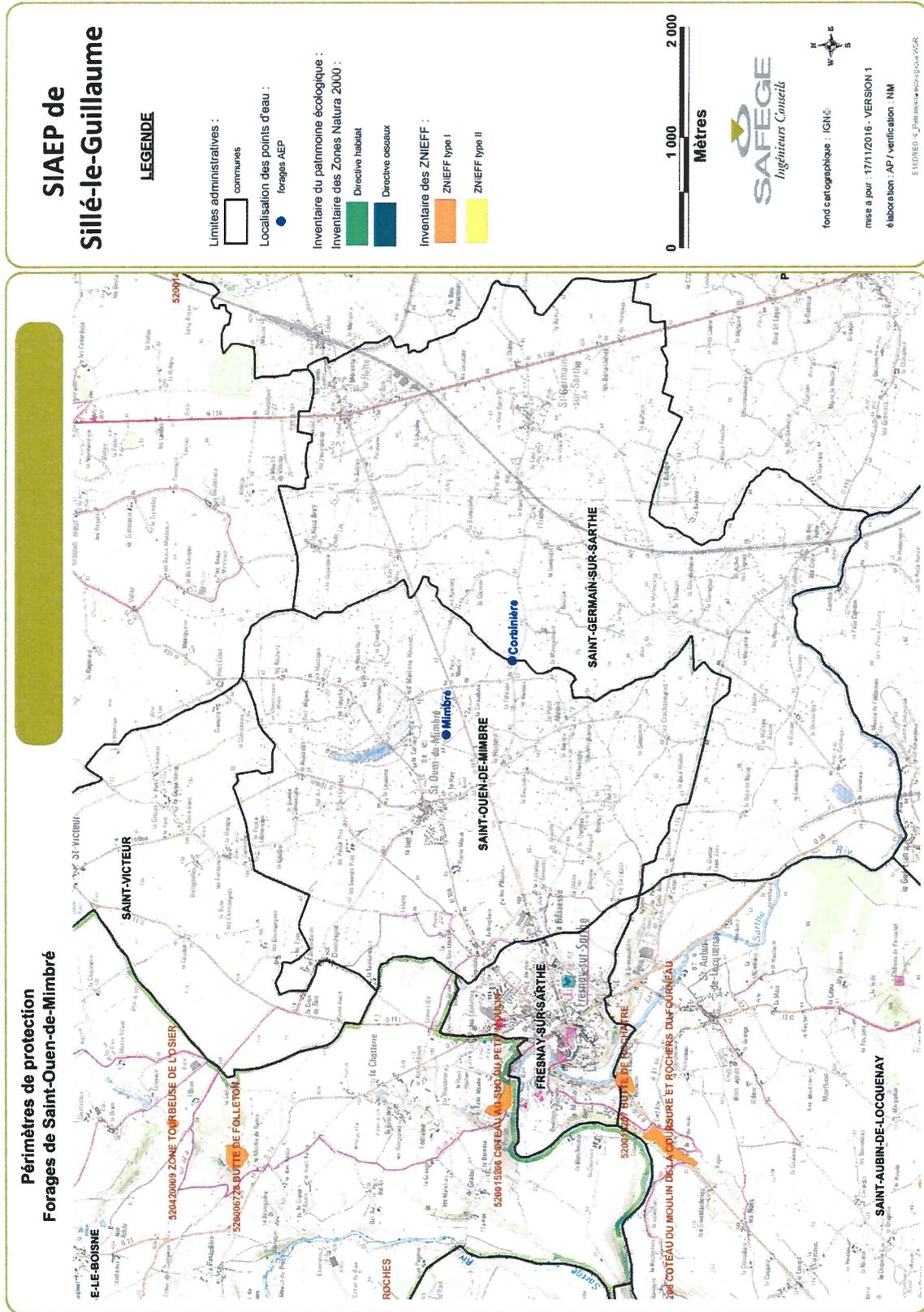
Les contraintes environnementales sont présentées dans le tableau suivant :

Contrainte environnementale	Commentaires
Commune	Sillé-le-Guillaume (72)
ZNIEFF ou zone couverte par un arrêté de protection biotope	Non (cf. page 9)
Zone de montagne	Non
Zone littorale	Non
Parc National, naturel marin, ou parc naturel régional	Non
Territoire couvert par un plan de prévention du bruit	Pas d'information
Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	Non
Zone humide faisant l'objet d'une délimitation	Non
Commune couverte par un PPRN ou PPRT	Non
Sur un site BASOL (sites et sols pollués)	Non
Dans une ZRE	Non
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un forage AEP	Oui, PPR défini pour le captage de Corbinière (cf. page 10)
Dans un site inscrit ou classé	Non
Près d'un site Natura 2000	Non (cf. page 9)
Près d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco	Non

ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

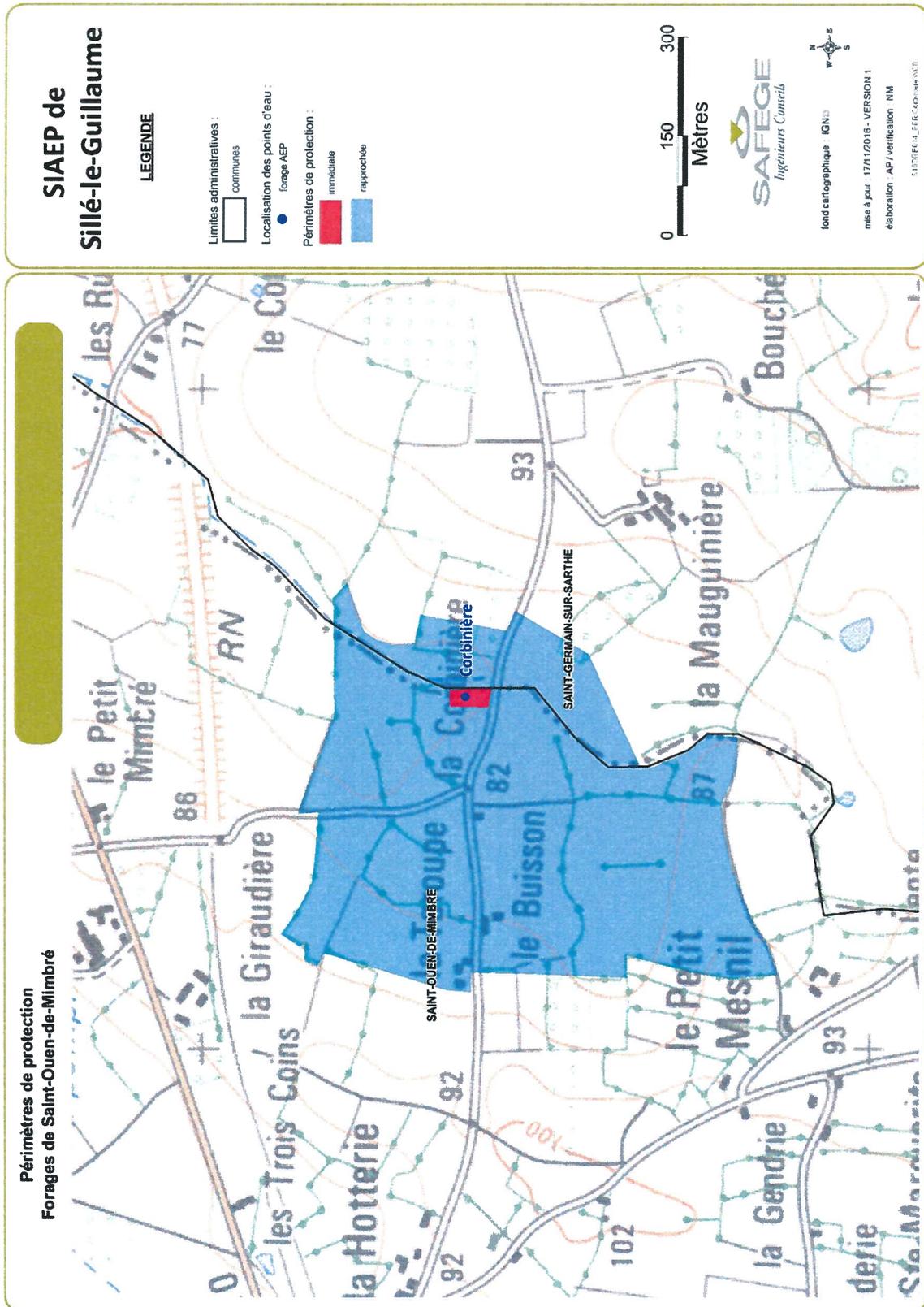
Figure 6 : Patrimoine écologique (17 novembre 2016)



ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

Figure 7 : Emprise des périmètres de protection (selon rapport de l'hydrogéologue agréé du 24 décembre 2012)



7 SYNTHÈSE DES RISQUES DANS L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Il a été recensé dans l'emprise du périmètre de protection rapprochée (inventaire de juin 2015) :

- Assainissement

Trois habitations sont présentes dans le périmètre de protection rapprochée ; la plus proche se situe à 200 m à l'Ouest du forage.

Le mode d'assainissement est de type individuel.

Conformément à la réglementation générale, les dispositifs d'assainissement doivent être composés :

- D'une fosse toutes eaux pour le pré-traitement des eaux vannes et des eaux ménagères,
- Un dispositif de traitement par épandage.

- Stockages

- Sans objet

- Points d'eau souterraine

- Sans objet

ETUDE D'IMPACT - PRELEVEMENTS

Instauration des périmètres de protection du forage "Corbinière"
Commune de Saint-Ouen-de-Mimbré (72)

ANNEXE

DOSSIER D'INCIDENCE RAPPORT DE PIVETTE CONSULTANT AVRIL 2012



